Mardi 31 mars 2020
À l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL

La réforme des retraites imposée par la répression et un 49.3 ne mérite qu'une chose : LA POUBELLE !

La réforme du système de retraites est conçue pour respecter une règle : que les dépenses consacrées aux retraites soient plafonnées à
14 % du PIB.

La part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population va passer de 20 % en 2020 à 26 % en 2040. Empêcher les ressources d'accompagner cette évolution entraînera le décrochage du niveau des pensions.

De plus, la réforme prévoit que l'Insee devra mettre au point un indicateur pour déterminer la valeur du point selon des modalités de calcul déterminées par le gouvernement après vote des parlementaires. C'est leur demander d'adopter une base de calcul du point sans savoir ce que ce sera le revenu d'activité par tête. C'est délirant !

La valeur du point fluctuera aussi au gré des conjonctures économiques. En pleine période « coronavirus », une récession économique est déjà annoncée. La valeur du point en subira les conséquences !

Un tel système a fait que les pensions des Suédois ne représentent plus que 53 % de leur salaire de fin de carrière, contre 60 % en 2000.

**Les réformes destructrices de la Fonction publique et de la DGFIP,
la casse des droits et garanties des agents, méritent la même chose : LA POUBELLE !**

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Vous avez envie de travailler les week-end et jours fériés, peut-être dans un bus itinérant, pour répondre à des questions fiscales, budgétaires, de retraites, emploi, santé, sécurité sociale, état civil, justice, logement, Poste, etc, et avec une formation au rabais ? Bienvenue dans les Espaces France Service (EFS, ex-MFS) !

Pour payer les impôts en toute discrétion et en confiance ? Bienvenue chez les buralistes, les nouveaux « Commerces d'Utilité Locale » (les CUL).

Pour lutter contre la fraude fiscale, c'est le conseil plutôt que le contrôle avec la loi ESSOC !

Création d'une agence du recouvrement fiscal et social, transfert de la mission topographique à l'IGN, pour exemples, visent à entamer d'autant plus l'existence même de notre administration.

Mais pour accélérer les « déstructurations », dans la suite de l'affectation au département (pratique du fait du prince en local) et la suppression des CAP de mobilité, la DGFiP doit liquider les règles de mutations qui favorisaient jusqu'à aujourd'hui la mobilité choisie à l'initiative de l'agent :

Un entretien RH sera proposé aux agents n'ayant pas effectué de mobilité depuis 5 ans (pour une mutation arbitraire ? Tout est envisageable). La mobilité interdirectionnelle et hors des Ministères Economiques et Financiers sera encouragée, tout comme le recrutement de contractuels sur des missions pérennes (vers la fin du statut de la fonction publique et de nos statuts particuliers). Il va aussi être instauré des durées minimales/maximales d'occupation de postes. Enfin, l'administration souhaite accroître très fortement le nombre de postes pourvus au profil.

Tout cela en continuant à supprimer des emplois, de façon totalement irresponsable au regard des conditions de travail.

Mépris de la population, autoritarisme, attitude doctrinaire, ce gouvernement ne roule que pour les actionnaires et contre tous les acquis du monde du travail !

Défendons nos retraites, l'avenir du Service public et de la DGFIP, les droits et garanties des agents, donnons-nous le pouvoir d'imposer d'autres choix !

EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 31 MARS,
et réunissons-nous pour décider des suites à donner à une mobilisation historique, tant sur les retraites que pour l'avenir de la DGFIP !

fichiers: Télécharger tract_cgt_fip_31_mars_20201.pdf (340.01 Ko)
Public: Infos / actions

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *